

En attendant l'avenir, il y a le présent ...

Comme chacun le sait notre avenir dépend étroitement du contrat SFR et de sa continuité. Malheureusement comme nous l'avons indiqué dans des tracts précédents cet avenir est plutôt sombre puisque SFR ne se projette pas trop en France et lorgne de plus en plus sur le fait de délocaliser au Portugal et à Madagascar. Là dessus se rajoute une redistribution complète des cartes entre ses sous-traitants. Comme nous l'avons constaté à travers nos équipes **SUD** il y a une montée importante de SFR chez des entreprises concurrentes comme Intelcia à Lyon et Dreux. Mais pas que... puisque c'est le site de Webhelp Caen qui voit revenir des services de rétention alors qu'au même moment nous perdons toutes les activités de notre service client (Activation, BOE, Solution...). Si on ajoute à cela la montée en puissance des sites Portugais qui ont déjà créé 500 emplois en 7 mois... et ceux de Madagascar où l'on a que très peu d'information..

→ Cela ne donne pas la même version que celle de notre entreprise. Car si on écoute notre direction tout va bien...

→ Ca doit être pour cela que les filiales de Arvato (maison mère de Tellis) à Poitiers, à Douai ou encore à Saint Omer qui travaillent aussi pour SFR, connaissent la même décroissance d'appels et d'effectif que notre site. Ah oui, car vous l'aurez remarqué que pour un site sans souci nous avons beaucoup de départs mais aussi beaucoup de temps d'attente entre les appels. **Etrange non ?**

A vous de voir... mais contrairement à ce que colporte les ami-es de la direction... il n'y a pas en ce qui concerne notre syndicat un malin plaisir à crier au feu alors que tout irait bien au pays de Tellis... Non, loin de là, on préférerait avoir tort et nous taire mais bon, les faits sont là et les délais entre les appels nous le prouvent tous les jours. Notre vision du syndicalisme et de la démocratie est de dire la vérité

même si elle ne nous arrange pas ou si elle n'est pas rassurante... Savoir c'est aussi pouvoir changer les choses et aussi c'est agir en toute connaissance de cause !

Mais des questions se posent :

- Pourquoi les élu-es DP ou CE ne vous rendent pas des comptes ?
- Pourquoi les élu-es CE ne déclenchent pas un droit d'alerte sur la situation économique de l'entreprise ?
- Ont-ils des informations qu'ils ne veulent pas donner ?
- Y aurait-il des salarié-es élu-es qui auraient le droit de savoir et les autres ?

A ce jour, notre syndicat qui est tout récent n'a pas d'élu-es (*nous n'étions pas présents lors des dernières élections*) mais se base sur l'analyse du secteur (*et donc des concurrents*), des autres sites SFR de notre groupe et des infos provenant du groupe SFR. Parce que nous sommes transparents, parce que **SUD** c'est le syndicat pour et par des salarié-es comme les autres, nous donnons des informations...

Au passage les autres syndicats, au lieu de nous cracher dessus, pourraient aussi nous expliquer pourquoi il n'y a rien de fait au comité d'entreprise... Pourquoi nos questions DP sont toutes refusées par leurs élu-es... Une fois que l'on a dit tout cela, nous devons rester vigilants et demander des comptes à la direction sur son plan pour sortir le site de cet horizon plus qu'obscur.

- Nous demandons donc que la direction privilégie le site de Tulle pour y implanter et donc diversifier les clients (comme elle vient juste de faire sur Poitiers).

- Nous demandons à la direction d'être transparente sur les projets de SFR et les volumes jusqu'à fin 2016. En ce qui nous concerne nous restons et resterons vigilants car l'emploi est une priorité pour notre syndicat.

Salaire, Temps de travail, Mutuelle...

Tu ris jaune ?



Syndique-toi !

S'unir Lutter Gagner



Prime, sanction.. carton rouge !

La direction dans une communication nous fait part de la décision de SFR de sanctionner les appels considérés non conformes par une suppression de la prime à l'objectif. Chacun a pu avoir une liste non exhaustive de " fautes " qui pour le coup sont qualifiées de « graves ». Rien que ça !!!

Pour rappel une faute grave dans le code du travail peut déboucher sur un licenciement. Est ce que la direction nous alerte ? Nous menace ? Ou délire complètement dans un vocabulaire excessif ? Peu importe car de toute manière c'est inadmissible ! Le pire étant comme a leur habitude la non réaction des syndicats membres des instances représentatives

du personnel (CE/DP)... La direction nous annonce même qu'elle a organisé un vote en réunion DP/CE. Bigre nos élu-es sont ok pour faire un licenciement massif de collègues ?

Pour nous la faute grave revient exclusivement à la direction qui mélange ces rapports commerciaux avec SFR et nos primes... et utilise un vocabulaire disproportionné (enfin à voir...) au lieu de privilégier un accompagnement du management pour ceux qui ne respecterait pas certaines procédures. En tout cas ce n'est plus le bâton qui est utilisé ni la carotte même si cela touche au prime mais plutôt le fouet... Et ça on dit **NON !** Ca suffit ! Surtout qu'à la fin la direction annonce que tout cela peut évoluer au fil du temps...

SUD: Qui sommes nous ?

**« Solidaires, Unitaires et
Democratiques ».**

SUD est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent, nous apparaissions comme le syndicat qui connaît parfaitement le Droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des référendums avant de signer des accords afin de consulter les salarié-es (il paraît que nous n'assumons pas nos responsabilités, nous on appelle cela la démocratie).

Bien souvent, on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale, ce qui nous rendrait incontrôlables (traduisez : pas achetables). Pire, il paraît que nous sommes un syndicat radical car on demande des augmentations de salaires régulières et de meilleures conditions de travail, quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations...

Et bien oui, c'est vrai !

**Notre idée du syndicalisme repose sur la
négociation, l'action, la mobilisation.**

**Pour un syndicalisme combatif, force de
propositions et unitaire.**



Vrai superviseur ou vraie tentative de déstabilisation ?

Depuis quelques temps nous avons quelques collègues qui ont reçu comme mission de faire des écoutes en continu. Déjà nous ne pouvons que douter du côté légal de la chose mais nous allons solliciter la CNIL pour avoir un avis (voir notre journal sur les règles de la CNIL)... Mais là où nous ne sommes pas du tout d'accord c'est quand la direction le fait de manière abusive pour sanctionner une personne et là c'est clairement pas légal. **Pression, intimidation... ou va t'on ?**

Même des enregistrements en continu sont effectués sur quelques personnes... **Suda** alerté l'inspection du travail et désapprouve la direction qui met clairement le label social (*bon ce serait pas volé de le perdre*) ainsi que les différentes normes en danger avec de telles pratiques.

On pourrait dire que tout cela n'est pas grave mais bon, ces labels et normes aident pourtant l'entreprise à postuler à certains contrats publics. Après il faudra que l'on discute de la finalité de tout cela : **Faire craquer les gens ? Trouver des fautes professionnelles ? En gros est ce que c'est faire baisser le nombre de CDI ?**

Rejoignez-nous sur nos listes !

BULLETIN DE CONTACT

NOM:.....

PRÉNOM:.....

ADRESSE:.....

.....

MAIL:.....

TEL:.....

ENTREPRISE:.....

LE BULLETIN CI-CONTRE EST À REMPLIR ET
REMETTRE À UN-E MILITANT-E SUD OU À
RENOYER À :

SYNDICAT SUD 25-27 RUE DES ENVIERGES
75020 PARIS.

MAIL: SUDPTT@SUDPTT.ORG

HTTP://WWW.SUDPTT.ORG/CENTRESAPPELS/

ABONNEZ VOUS À NOTRE PAGE :



SUD CENTRE D'APPEL

Celui qui se bat peut perdre , celui qui ne se bat pas a déjà perdu.

Sud PTT - Tellis : 19, avenue du général Leclerc 87100 Limoges
Vous pouvez nous suivre sur : <http://www.sudptt.org/centresappels/>